CAES inserm
Faire ensemble

Février 2024

Retrouvez toutes nos activités ainsi que les formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr

• • •

Ouvrant droit : Agent Inserm actif ou retraité.

Agenda

Prochain Cnas :
Arrêt des comptes : 4 avril
Cnas extraordinaire : 14 mars

Dates limites d'inscription :

• **VACANCES :**
1 mars - Séjours Calvi, Soustons, La Palmyre, Balaruc-les-Bains, Le Mont-Dore, Chamonix, Prapoutel Les Sept Laux.
Séjours Club : Croatie et Sicile.
20 mars - Séjours été.

• **LOISIRS-CULTURE :**
22 mars - Week-end à Angers.

• **SPORTS :**
15 mars - Découverte du Périgord.

Ce premier Cnas de 2024 a permis de faire évoluer divers points du règlement intérieur. Il a été voté la suppression du plafond de 500 heures pour les vacataires qui dorénavant auront accès au Caes dans les mêmes conditions que les personnels en CDD. L'attestation de non-subvention des conjoints est supprimée et remplacée par une déclaration sur l'honneur sous forme de case à cocher dans les formulaires d'inscription.
Enfin, le plafond annuel de subvention est relevé de 40 % à compter du 1er janvier 2024 et sera chaque année indexée sur l'indice Insee des prix à la consommation du mois de juillet de l'année précédente.
Afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap à l'ensemble des activités du Caes, un nouveau taux de subvention 40-90 % est appliqué lorsque le séjour nécessite un accueil ou un accompagnement adapté.

Patrick Robert
Président du Caes Inserm

Le bulletin 2024 est en ligne, cliquez ici pour le consulter.

Actualités

Secteur Vacances : disponibilités du catalogue printemps 2024.

Pour le printemps des séjours à petits prix : entre 150 € et 300 € la semaine avant subvention. Laissez-vous tenter !

Tout le patrimoine du Caes est prêt à vous accueillir dans le plus grand calme du hors saison. Un séjour à la mer ou à l'océan pour profiter du grand air marin.

Retrouvez toutes les disponibilités dans notre site, rubrique Vacances.

Revalorisation du plafond annuel de subvention

En 2024, le plafond annuel de subvention est de nouveau appliqué avec une revalorisation de 40 % effective à partir du 1er janvier 2024.

Le montant de votre plafond sera dorénavant indexé chaque année sur l'indice Insee des prix à la consommation du mois de juillet de l'année précédente.
Retrouvez toutes les informations pour le calcul de votre taux de subvention et de votre montant de plafond annuel sur notre site.

	Plafond minimal	Plafond maximal		Plafond minimal	Plafond maximal
Célibataire	~~350 €~~ 490 €	~~1 050 €~~ 1 470 €	Couple	~~500 €~~ 700 €	~~1 500 €~~ 2 100 €
avec 1 enfant	~~650 €~~ 910 €	~~1 950 €~~ 2 730 €	avec 1 enfant	~~700 €~~ 980 €	~~2 100 €~~ 2 940 €
avec 2 enfants	~~950 €~~ 1 330 €	~~2 850 €~~ 3 990 €	avec 2 enfants	~~1 000 €~~ 1 400 €	~~3 000 €~~ 4 200 €
avec 3 enfants	~~1 250 €~~ 1 750 €	~~3 750 €~~ 5 250 €	avec 3 enfants	~~1 300 €~~ 1 820 €	~~3 900 €~~ 5 460 €
avec + de 3 enfants	~~1 550 €~~ 2 170 €	~~4 650 €~~ 6 510 €	avec + de 3 enfants	~~1 600 €~~ 2 240 €	~~4 800 €~~ 6 720 €

Secteur Loisirs-Culture

Week-end Clas à Angers

Du 27 au 29 septembre

Jour 1 : Votre chambre sera disponible à partir de 15h. Pot d'accueil du Clas d'Angers puis dîner au restaurant.
Jour 2 :
• 10h00 : Visite guidée du château d'Angers et de la tenture de l'apocalypse. Déjeuner dans un restaurant du centre-ville.
• 14h30 : Visite guidée de la cité historique.
• 16h15 : Suivez votre guide pour la visite de la galerie David d'Angers.
• 19h30 : Dîner au restaurant.
Les visites de cette journée seront partagée avec les agents du Clas d'Angers.
Jour 3 : Départ en tramway pour Terra Botanica. Venez vivre un moment privilégié dans le premier parc à thème en Europe dédié à l'univers végétal ! C'est aussi un parc de loisirs, vous profiterez des animations ludiques et des attractions divertissantes : cinéma 4D, balades dans une coquille de noix, promenades en gabare. Émotions garanties !

Tarif par personne : 310 € (base 20 pers. en chambre double)
Subvention sur le taux promotionnel 35-85 %
(tarif de 46 € à 201 €)

Votre inscription doit nous parvenir complète avant le 22 mars.
Informations : loisirs-culture.caes@inserm.fr

Secteur Voyages

Vous souhaitez organiser vous-même votre voyage mais n'avez pas le temps ou l'envie de faire toutes les recherches ?
Confiez-les à Voyagez Facile !

Voyagez Facile est un service d'aide à la planification de votre voyage sur mesure. Vous nous faites part de votre projet (destination, dates, envies sur place), on effectue toutes les recherches à votre place et on vous envoie un dossier d'informations personnalisé qui comprend un itinéraire complet, des recommandations de transport (train, avion...), d'hébergements et de visites ; et c'est vous qui faites ensuite vos propres réservations.

Les tarifs sont fixes et rémunèrent le temps de travail. Ils ne dépendent pas du coût final du voyage, ni du nombre de participants.

Notre offre : 10 % de remise sur nos tarifs grand public :
• Pour la planification d'un séjour : 115 €
• Pour la planification d'un circuit d'une semaine : 195 €, de deux semaines : 350 €, de trois semaines : 495 €

Code promo : INSERMVF10
sur le site internet www.voyagezfacile.net

Nouveau partenaire !

Les voyages organisés par ce prestataire ne sont pas subventionnés.
Seul le billet d'avion peut être pris en charge dans le cadre des dispositions de la subvention voyages autonomes.

Billetterie en ligne : billetteriecaes.fr

Identifiant : Matricule Inserm (8 chiffres)
Mot de passe (première connexion) : Il vous a été envoyé par mail le 14 octobre 2022. Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

Rendez-vous sur votre billetterie pour télécharger votre application mobile !

Consultez toutes les informations du Caes Inserm sur notre site web :

caes.inserm.fr

Des questions ? Consultez notre FAQ

Pour plus d'informations et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique « Calcul de votre subvention »
Caes Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE